

UNE ÉQUIPE RENFORCÉE



Pascale GONDA | Géraldine COLS | Marie-Luce VERBIST

UN ORGANE D'ADMINISTRATION IMPLIQUÉ

ADMINISTRATEURS :

- Thierry DURBECQ (remplace Étienne OLEFFE à la présidence de la Fondation Portray)
- Jean-Marie ELSÉN
- Luc LAMBRECHT
- Thierry VAN BOECKEL



02/534.00.38 | secretariat@fondation-portray.be
SIÈGE SOCIAL : Rue Buisson Saint Guibert, 1/1 5030 Gembloux
SIÈGE ADMINISTRATIF : Rue Colonel Bourg, 123/6 1140 Bruxelles
RPM 0877.691.335

WWW.FONDATION-PORTRAY.BE

Nos actions sont possibles grâce à vos dons.
IBAN : BE60 0682 4119 4870 BIC : GKCCBEBB
Déductibilité fiscale pour tout don à partir de 40 euros.

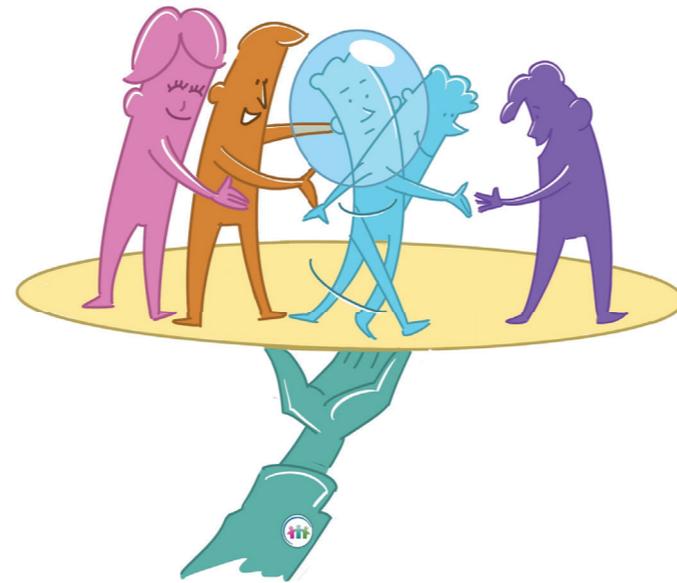


La Fondation Portray est une initiative de l'ASBL Inclusion.

Le FONDS AUTISME

soutient depuis 2021 l'équipe du Professeur Wintgens (Centre de référence pour les troubles du spectre autistique des Cliniques Universitaires St Luc) pour

- l'information des parents dans les suites du diagnostic d'autisme
- la formation du personnel
- et le développement de groupes d'habilités sociales.



Et encore

- La Fondation Portray est propriétaire du site du centre de jour « Les Jacinthes ». En cours de reconstruction.
- Un **NOUVEAU SITE INTERNET**

WWW.FONDATION-PORTRAY.BE



- La déductibilité fiscale des dons prolongée jusque 2028.

- Des comptes contrôlés par un réviseur indépendant.

Nos comptes sont
✓ ANALYSÉS
✓ EXPLIQUÉS
✓ PUBLIÉS
en toute transparence
et indépendance
par Donorinfo.be



- Le concert du 3 décembre 2022 de la Badinerie organisé au profit des Fonds Étincelles et Fonds Autisme fut un grand succès.



- Et de très nombreux autres projets...



FONDATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

QUE FAIT
LA FONDATION PORTRAY ?
2023

EXTRAIT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

HANDICAP
APRÈS-PARENTS
SOLIDARITÉ
PRÉVOYANCE
SOUTIEN & CONSEILS

De plus en plus de FONDS NOMINATIFS



85 FONDS NOMINATIFS

- ont organisé des rencontres avec les familles et bénéficiaires pour préparer l'après-parent et/ou réunir le réseau et/ou décider des soutiens au bénéficiaire du fonds (comités de suivi);
- ont financé en 2022 des **soutiens individuels** à la qualité de vie :
 - ▶ 172 sorties, loisirs, vacances (resto, bowling, vacances, sorties avec un bénévole ou un accompagnateur spécialisé);
 - ▶ 20 soutiens pour le financement ou l'amélioration du logement (TV, lit, armoires...);
 - ▶ 88 soins et bien-être (logopède, psychologue, hippothérapie, massage, psychomotricité, art-thérapie...).
- et 16 soutiens à leurs lieux de vie collectifs :
 - ▶ ateliers musicaux, aménagements PMR et aides techniques, balancelle sécurisée, mobilier...

Quelques Fonds de prévoyance non encore actifs sont déjà réfléchis pour l'après-parents.

FONDS ÉTINCELLES et PETITES ÉTINCELLES

Les Fonds Étincelles et Petites Étincelles ont soutenu en 2022 **48 projets individuels** pour améliorer la qualité de vie de personnes doublement fragilisées par le handicap et les moyens financiers précaires comme

- l'aménagement du logement,
- des **activités** de loisirs,
- du sport inclusif,
- du répit,
- des solutions de **mobilité** et informatiques,
- des **soins bien-être**, esthétiques
- et des apprentissages.

Ces projets ont été entièrement financés grâce au soutien de généreux donateurs et mécènes.



HABITATS INCLUSIFS SOLIDAIRES

18 locataires vivent en **HABITATS INCLUSIFS SOLIDAIRES (HIS)**

- au cœur de la ville ou du village à Court-Saint-Étienne, Molenbeek Saint-Jean et Chaumont-Gistoux;
- avec des loyers modérés (notamment grâce à la collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale Baïta).

Ils sont **soutenus dans leur autonomie** par les services d'accompagnement (Coup de Pouce à l'Avenir asbl, Le Bataclan asbl), le CPAS de Chaumont-Gistoux, Habitat et Participation asbl et les voisins bienveillants.

Bientôt de nouveaux HIS à Marche-en-Famenne, La Louvière, Rixensart et peut-être près de chez vous !



CONSEILS ET INFORMATIONS

notamment sur :

- l'après parent
- les successions,
- les **Habitats Inclusifs Solidaires**
- la loi sur l'**administration de la personne et des biens**.

En 2022, 320 familles et professionnels rencontrés en personne et conseillés lors de rencontres individuelles ou collectives
 + 2 à 3 conseils téléphoniques par semaine,
 + 19 conférences, interventions à des colloques, émission télévisée, séances d'information,
 + une lettre ouverte au Ministre de la Justice : « Les administrateurs familiaux 'piégés' dans le Registre Central de la Protection des Personnes (RCP) » signée par 49 associations et partenaires,
 + préparation de vidéos sur l'après-parents, les successions et l'administration judiciaire.

